

**Conférence diplomatique sur
l'interdiction totale
internationale des mines
terrestres antipersonnel**

APL/CW.34
2 septembre 1997
Original: Anglais

Oslo, 1-19 septembre 1997

Proposition du Royaume-Uni

Le Royaume-Uni propose d'ajouter ce qui suit à l'article 15:

La présente Convention est soumise à la ratification, l'acceptation ou l'approbation par les signataires. Tout Etat qui n'a pas signé la présente Convention avant son entrée en vigueur peut y adhérer en tout temps **par la suite.**